



REGLEMENT CHALLENGE DEPARTEMENTAL 4

SAISON 2024-2025

ARTICLE 1 – PRINCIPE GENERAL

La Commission Sportive Seniors du District Dordogne-Périgord est chargée de la gestion de ce challenge, organisé pour permettre de combler les périodes sans match pour les équipes de D4 sur engagement volontaire des clubs.

Ce Challenge est « amical mais officiel » sans aucune incidence sur le classement du championnat. Seules les éventuelles sanctions disciplinaires seraient prises en compte.

Une dotation sera offerte au vainqueur de ce challenge.

Les dispositions des Règlements Généraux de la F.F.F et de la Ligue Nouvelle-Aquitaine et des Règlements Particuliers du District sont applicables à ce championnat, sauf particularités précisées dans ce règlement.

ARTICLE 2 – ORGANISATION

- Ce Challenge se déroulera sous forme de mini-championnat à poule unique (toutes les équipes ne pourront pas s'affronter). Les équipes rencontreront en priorité les équipes d'une autre poule de D4.

- Les rencontres seront communiquées aux clubs au fur et à mesure de la compétition en fonction de la disponibilité des équipes, dates et terrains.

- Le classement sera établi selon les articles 18 et 19 des RP du District.

- Les équipes qui annulent une rencontre au dernier moment (Après le mercredi 12h) seront quand même pénalisées de retrait de - 1 point.

Si les équipes n'ont pas joué le même nombre de matchs, le classement sera déterminé en fonction du ratio « points marqués / matchs joués ».

- Seuls les matchs joués seront pris en compte.

- Les journées seront positionnées sur des dates libres où les équipes ne jouent pas en D4 ou en Coupes.

- Pas de report possible, ni aucun frais administratif (hors discipline).

- Toute éventuelle sanction disciplinaire sera prise en compte.

- Les règles classiques du Football à 11 s'appliquent.

- Si le calendrier le permet, une phase finale avec ½ finales et finale sera organisée pour déterminer le vainqueur.

ARTICLE 3 - BALLON

Le ballon est de taille 5.



DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS

f DISTRICT FOOTBALL
DORDOGNE

Instagram @DISTRICTFOOT24

ARTICLE 4 - TEMPS DE JEU

Chaque rencontre se déroule en 90 minutes (2 fois 45 minutes).

ARTICLE 5 - CALENDRIER ET HEURES DES RENCONTRES

L'heure officielle des rencontres est fixée le dimanche à 15H.

ARTICLE 6 - FEUILLE DE MATCH

La FMI sera utilisée sur ce challenge.